

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS (EXTRAIT)

Délibération N : CA/2024/03/2/02

Le 28 mars 2024, le Conseil d'administration de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse s'est réuni à 14 heures 00, sous la présidence de Madame Valérie SIMONET, sur convocation adressée aux membres le 18 mars 2024

Collège des Conseillers départementaux			
Présents	Représentés	Absents	Observations
Valérie SIMONET			Pouvoir de Valérie BERTIN
	Catherine DEFEMME		Pouvoir à Valéry MARTIN
Jean-Luc LEGER			Pouvoir de Philippe BAYOL
	Philippe BAYOL		Pouvoir à Jean-Luc LEGER
Valéry MARTIN			Pouvoir de Catherine DEFEMME
Nicolas SIMONNET			

Collège des Communes, EPCI et OPCL			
Présents	Représentés	Absents	Observations
		Stéphane DUCOURTIOUX	
Laurence CHEVREUX			
	Patrick MOUNAUD		Pouvoir à Jean-Claude PARNIERE
Jean-Claude PARNIERE			Pouvoir de Patrick MOUNAUD
	Valérie BERTIN		Pouvoir à Valérie SIMONET

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

- Eric MATHE, Directeur,
- Catherine GAGNANT, Assistante de Gestion administrative et de Direction

Le quorum fixé par l'article 13 des statuts de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse étant atteint, il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame Valérie SIMONET, Présidente, ne prend pas part aux débats.

Monsieur Jean-Claude PARNIERE, 1^{er} Vice-Président, présente les éléments financiers du compte

administratif de l'année 2023. Ceux-ci sont concordants avec ceux issus du compte de gestion de cette même année.

Ils s'établissent comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses réalisées au cours de l'exercice 2023	1 842.14 €	854 052.60 €	855 894.14 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice 2023	23 529.14	819 643.99 €	843 173.13 €
Résultat de l'exercice 2023	21 687.00 €	- 34 408.61 €	- 12 721.61 €
Reprise du résultat de l'exercice 2022	-8 058.28 €	284 466.47 €	276 408.19 €
TOTAL	13 628.72 €	250 057.86 €	263 686.58 €

Détail par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Ligne	Intitulé	Ensemble	Ligne	Intitulé	Ensemble
011	Charges à caractère général	133 368,58 €	R002	Excédent de fonctionnement reporté	284 466,47 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	705 253,05 €	70	Prod. Services, domaine, ventes diverses	210 417,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	401,83 €	73	Impôts et taxes	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	74	Dotations, subventions et participations	530 048,19 €
68	Dotations amortissements et provisions	15 029,14 €	75	Autres produits de gestion courante	1,50 €
			013	Atténuation de charges	79 177,30 €
			77	Produits exceptionnels	0,00 €
	Total	854 052,60 €		Total	1 104 110,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Ligne	Intitulé	Ensemble	Ligne	Intitulé	Ensemble
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	8 350,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 242,14 €	27	Autres immobilisations financières	150,00 €
001	Déficit d'investissement	0,00 €	28	Amortissements	15 029,14 €
27	Autres immobilisations financières	600,00 €			
	Total	1 842,14 €		Total	23 529,14 €

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport N°CA/2024/03/2/02,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

- Approuve le compte administratif de l'année 2023.

ADOPTÉ : Votants : 9 9 pour 0 contre 0 abstention

*En application des dispositions de l'article L. 5511-1
du CGCT, cette décision est exécutoire de plein droit.*

Ainsi fait et délibéré
Le Vice-Président,


Jean-Claude PARNIERE

